

CADRE DE COMPENSATION MDE

« Bilan 2020 des placements des actions de MDE
et mise à jour des indicateurs prévisionnels
du cadre de compensation»

Comité MDE

Collectivité Territoriale de Guyane
ADEME Guyane
Préfecture de Guyane
EDF Guyane

ZNI :
GUYANE

UN PROGRAMME D'AIDES AUX ECONOMIES D'ENERGIE OPERATIONNEL ET AMBI- TIEUX POUR LA GUYANE

Le programme, élaboré par la Collectivité Territoriale de Guyane, les services de l'État, l'ADEME et EDF Guyane comporte plus de 100 actions d'économies d'énergie pour lesquelles les Guyanais bénéficieront d'aides de l'État représentant un total, pour 5 ans, de 125 M€. Fixé de 2019 à 2023, ce programme ambitieux devrait permettre d'économiser 110 GWh d'énergie.

Le programme est un outil structurant pour permettre au territoire de concrétiser cette ambition. Il doit permettre d'agir sur :

- ✓ la demande en électricité en contribuant à la limitation de sa croissance.
- ✓ la performance énergétique des logements, des usages et des process industriels en :
 - favorisant l'émergence de nouveaux produits éco-efficaces ou encourageant les actions MDE actuellement en souffrance.
 - installant la performance énergétique au cœur des constructions (habitation/locaux commerciaux-industriels) de demain.
 - agissant en priorité sur l'enveloppe du bâti.
 - encourageant le développement de diagnostics énergétiques pour sensibiliser les entreprises aux gains potentiels en matière d'économies d'énergie qui leur sont accessibles.
 - garantissant la performance des matériaux installés par des contrôles renforcés.
- ✓ les ménages en situation de précarité énergétique en :
 - massifiant et rendant accessible les économies d'énergie pour cette population fragile, grâce à des offres dédiées.
- ✓ la transition énergétique sur les communes de l'Intérieur en :
 - créant les conditions d'une rupture pour massifier et rendre accessible les économies d'énergie sur ces territoires isolés, grâce à des offres spécifiques.
- ✓ l'économie guyanaise en :
 - créant des emplois locaux qualifiés nécessitant un accompagnement régulier (formation / professionnalisation) dans le temps.
 - favorisant les économies d'énergie pour une réduction des consommations d'électricité au bénéfice du pouvoir d'achat des consommateurs et de la compétitivité des entreprises.

Les actions proposées aux Guyanais concernent les particuliers comme les collectivités ou les entreprises. Une attention particulière a été donnée aux ménages en situation de précarité énergétique.

Ses actions incluent notamment :

- les actions visant à une amélioration du bâti en ciblant particulièrement l'isolation des combles et/ou toitures, gage d'un confort thermique économe en énergie.
- la production d'eau chaude solaire.
- le remplacement d'équipements existants par des matériels plus efficaces et mieux dimensionnés (climatisation, électroménager...)
- l'amélioration de l'éclairage, la rénovation des meubles frigorifiques ou encore la récupération de chaleur sur groupe de production de froid dans les bâtiments tertiaires et/ou industriels.
- la rénovation de l'éclairage public.

Le programme est opérationnel en Guyane depuis 2 ans et a fait l'objet d'une délibération de la CRE en avril 2021.

Un nouveau bilan, sur les actions d'économies d'énergie entreprises en 2020, a été réalisé en juillet 2021 et est adressé à la CRE.

Ce présent bilan confirme la réalité et l'efficacité de l'engagement du territoire en matière d'économie d'énergie.

L'impact du programme sur l'énergie effacée annuelle – en 2020 – a également été notable :

- ✓ Littoral : 46,6 GWh / 16,0 M€ de charges brutes de SPE
- ✓ Communes intérieures accès route (Regina / Saint Georges) : 0,17 GWh / 79 K€ de charges brutes de SPE
- ✓ Communes intérieures accès fluviale et/ou aérien (autres) : 0,28 GWh / 0,6 M€ de charges brutes de SPE

1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2020

1.1 Synthèse résultats quantitatifs - année 2020

Les actions déployées en 2020 au travers du cadre territorial de compensation ont permis une réelle accélération de la Maitrise de la Demande d'énergie en Guyane.

Conformément à la volonté du Comité Stratégique de l'Énergie de Guyane, des actions ont alors particulièrement été ciblées sur :

- ✓ des domaines à haute portée de MDE (isolation thermique, eau chaude solaire).
- ✓ des populations fragiles (résidentiels en situation de précarité énergétique).
- ✓ ou encore des territoires isolés (Communes de l'intérieur).

On compte notamment des placements en hausse par rapport à l'année 2019 de plus de 56% pour l'eau chaude solaire, de près de 12% dans l'isolation thermique, avec notamment des placements observés sur les communes de l'intérieur qui, jusqu'alors, n'étaient concernées que par des opérations ponctuelles, une augmentation des placements de 10% sur la climatisation performante et un maintien de l'accompagnement des populations fragiles avec des offres destinées aux ménages en situation de précarité énergétique.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie due au Covid 19. Malgré un ralentissement clairement observé sur le marché d'affaires (décalage des livraisons dû aux difficultés d'approvisionnement, révision des marchés/coûts, ...) la conclusion de grosses opérations qui avaient été entamées sur les années précédentes a permis de maintenir un niveau d'économies d'énergie conforme à l'attendu, voire plus important.

Au niveau du marché de masse, globalement pas d'impact dû à la crise Covid du fait de l'existence du cadre de compensation (niveau de prime connu) et un niveau d'approvisionnement suffisant pour absorber la demande pendant la crise Covid.

Les apports des études marketing, dont la restitution est prévue au dernier trimestre 2021, devront permettre d'affiner / confirmer les positions prises sur les secteurs résidentiel, tertiaire et industrie.

La diffusion massive des contrôles terrain va également permettre une poursuite des montées en compétence des artisans/installateurs locaux.

Le Comité MDE et plus largement l'ensemble des acteurs engagés dans la Maitrise de la Demande d'énergie et la Transition énergétique en Guyane souhaitent poursuivre cette mobilisation et atteindre, à l'horizon du cadre, l'ambition affichée.

1.1.1 Secteur résidentiel

Comme évoqué précédemment, le bilan des placements pour le secteur résidentiel est à la hausse par rapport à l'année 2019, qui avait déjà été en phase avec les objectifs du cadre.

Actions MDE	Unité	Volume placement année 2019	Volume placement année 2020			
			Objectif	Réalisé	%	Prime (€)

Isolation thermique	m ²	403 006	178 493	376 055	210	5 547 220
Eau chaude solaire	nbre	3 587	2 750	3 601	131	5 362 255
Climatisation performante	nbre	7 796	4 428	7 719	174	3 340 548

Tout comme en 2019, les résultats en matière d'isolation ont été très bons, dépassant les ambitions affichées par le comité MDE dès la première année du cadre de compensation. Les raisons de ce large dépassement des objectifs résident dans le fait que, dès le départ, les objectifs avaient été largement sous-estimés par le comité MDE, qui s'était basé sur les chiffres des années antérieures, lorsqu'ils existaient, sachant qu'il y avait encore très peu de communication sur les primes d'économie d'énergie.

Le montant de la prime avait permis, dès 2019, de dynamiser le marché de l'isolation.

Pour autant, conformément aux échanges entre le Territoire et la CRE sur une adaptation des ressources financières allouées en fonction des taux de pénétration observés, le comité MDE a validé, dès la fin de l'année 2019, une évolution – à la baisse – de niveaux de la prime « économie d'énergie » sur le segment des Particuliers non précaires dans les communes du littoral, avec un montant unitaire qui est passé de 15 à 14 €/m².

On observe ainsi une légère baisse (-6,7%) des placements comparativement à l'année 2019.

Toujours sur le segment des particuliers, les niveaux de prime ont également été diminués pour l'eau chaude solaire, comme indiqué dans le tableau ci-après, et ce notamment pour les logements neufs, pour lesquels la réglementation devrait, d'elle-même, inciter à l'investissement dans un dispositif d'eau chaude solaire.

PARTICULIERS			
LITTORAL			
		2019	2020 ajusté
CESI ballon ≤ 250L	Neuf	400 €	300 €
	Existant	800 €	800 €
CESI ballon > 250L	Neuf	800 €	600 €
	Existant	1 600 €	1 600 €

PARTICULIERS PRECAIRES			
LITTORAL			
		2019	2020 ajusté
CESI ballon ≤ 250L	Neuf	400 €	300 €
	Existant	1 350 €	1 350 €
CESI ballon > 250L	Neuf	800 €	600 €
	Existant	2 000 €	2 000 €

PARTICULIERS PRECAIRES / NON PRECAIRES							
Communes de l'Intérieur _ Accès route			Communes de l'Intérieur _ Accès fluvial				
		2019	2020 ajusté	2019	2020 ajusté		
CESI ballon ≤ 250L	Neuf	1 200 €	1 000 €	CESI ballon ≤ 250L	Neuf	1 550 €	1 400 €
	Existant	1 700 €	1 500 €		Existant	2 400 €	2 200 €
CESI ballon > 250L	Neuf	2 400 €	2 000 €	CESI ballon > 250L	Neuf	3 100 €	2 800 €
	Existant	2 500 €	2 100 €		Existant	3 500 €	3 200 €

Pour autant, contrairement à l'isolation où on note une légère baisse des placements en comparaison avec 2019, la diminution des niveaux de prime sur l'eau chaude solaire n'a pas eu d'impact négatif sur les placements, qui sont même en très légère hausse (+0,4%) par rapport à l'année 2019.

En termes de placements, la climatisation performante est restée sur les mêmes tendances qu'au cours de l'année 2019.

Des actions figurant au cadre n'ont, pour l'heure, pas pu être lancées. Il s'agit notamment :

- de l'offre chauffe-eau solaire thermodynamique : action sur laquelle aucun porteur de projet n'a été identifié sur le territoire,
- de l'offre lave-linge ménager : le montant de la prime étant peu incitatif au regard des ressources à mobiliser pour animer l'offre, celle-ci n'a pas encore été lancée,
- de l'offre Brasseurs d'air performants : pour des questions de consolidation dans l'outil informatique de gestion du flux de dossiers B2C, la sortie de cette offre a été décalée à l'année 2021.

1.1.2 Secteur tertiaire et industriel

Le bilan des placements à la fin 2020 est positif.

Actions MDE	Unité	Volume placement année 2019	Volume placement année 2020			
			Objectif	réalisé	% par rapport à l'objectif	Prime (€)
Isolation thermique	m ²	33 214	36 036	129 843	360	2 288 472
Climatisation performante	nbre	3 798	1 848	3 908	211	1 977 055
Froid process	nbre	1 016	1 404	5 672	403	1 553 091
Motorisation	nbre	550	132	1 203	911	74 356

Tout comme en 2019, on observe des placements très au-delà des objectifs sur les actions d'isolation thermique et de climatisation performante. Les raisons de ce large dépassement des objectifs résident dans le fait que, dès le départ, les objectifs avaient été largement sous-estimés par le comité MDE, qui s'était basé sur les chiffres des années antérieures, lorsqu'ils existaient.

Concernant les actions regroupant du froid process ou de la motorisation, le volume de placement a été atteint par rapport à la réalisation de très peu de dossiers qui avaient été conclus avant la mise en place du cadre de compensation. Ceci explique que les objectifs aient été largement dépassés, faussant ainsi l'évolution des actions dans les années à venir.

Les objectifs ci-dessus avaient été fixés lors de la mise en place du cadre de compensation en 2018. Il est à noter que ces objectifs seront révisés d'ici 2022 pour faire en sorte que l'objectif soit le plus réaliste possible.

Collectivités

Aucune action n'a été répertoriée sur l'année 2020 pour le segment de clientèle des collectivités, qui ne regroupe, dans le cadre territorial de Guyane, que les opérations de rénovation de l'éclairage public. Les autres actions (isolation, climatisation ou autres) étant répertoriées dans le segment de clientèle des professionnels (BAT).

Il est à noter que des projets initiés entre 2019 et 2020 devraient, pour partie au moins, aboutir en fin d'année 2021 et en 2022.

1.1.3 Programmes CEE

Sur proposition et avec la validation de la CRE, le comité MDE a ajouté au cadre de compensation les programmes de sensibilisation ci-après, financés pour partie ou intégralement (WATTY) par EDF, afin de les valoriser en termes de CSPE évitée et d'économies d'énergie.

Programmes concernés :

Watty à l'école :

Ce programme, porté par ECO CO2, est un programme d'information visant à sensibiliser les enfants d'établissements scolaires primaires et secondaires aux économies d'eau et d'énergie, via des ateliers menés en classe.

Convention signée le 18/12/2018 (EDF/Eco CO2)

ECCO DOM :

Maitrise des charges Energétiques, de la Climatisation et du Confort thermique des logements sociaux en Départements d'Outre-Mer

Ce programme, porté par l'USHOM et le CSTB, vise à sensibiliser, informer et former les usagers du parc locatif social et des bureaux du secteur tertiaires (collectivités partenaires et bailleurs sociaux) aux économies d'énergie. Ce programme regroupe une phase d'instrumentation avec suivi au compteur de certains et un accompagnement par des opérations pédagogiques.

Convention signée le 26/11/2020 (EDF/ADEME/USHOM/CSTB)

OMBREE :

Outre-Mer pour des **B**âtiments **R**ésilients et **E**conomies en **E**nergie

Le programme, porté par l'Agence Qualité Construction (AQC), vise à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires par des actions de sensibilisation, d'information et de formation via une plateforme numérique.

Convention signée le 12/06/2020 (EDF/ADEME/Etat/AQC)

SEIZE :

Sensibilisation aux **E**conomies d'énergie des entreprises et collectivités des îles et **Z**ones non interconnectées au réseau **E**lectrique métropolitain.

Ce programme, porté par ECO CO2, vise à aider les territoires d'Outre-Mer à atteindre les objectifs de MDE fixés dans les cadres territoriaux de compensation et se base, pour cela sur la sensibilisation et la mobilisation des professionnels et des entreprises et collectivités au travers d'analyses de consommations et de la mise à disposition d'outils (numériques notamment).

Convention signée le 12/05/2021 (ECO CO2/Comité MDE)

1.2 Synthèse résultats qualitatif - année 2020

1.2.1 Contrôles

> Contrôle administratifs

Les contrôles administratifs correspondent à des vérifications de dates, documentation technique, validité des éléments, qui sont effectués par les chargés d'affaires, en interne.

	BtoC	BtoB					
		IC<10k€		10≤IC<20k€		20k€≤IC	
		standard	NS	standard	NS	standard	NS
Nombre total de dossiers	18 083	0	0	1	0	9	0
Taux contrôles admin (%)	100 %	-	-	100%	-	100%	-

IC : Incitation Commerciale

BtoC : marché de masse (particuliers précaires ou non)

BtoB : marché d'affaires (entreprises, collectivités, industries)

> Contrôle terrain par Bureau d'étude

En complément des contrôles administratifs, des contrôles terrain ont été sollicités, de manière à vérifier, d'une part, la cohérence entre les éléments administratifs entre le client bénéficiaire et le Fournisseur historique et, d'autre part, de valider la bonne réalisation des prestations, dans les règles de l'art et en accord avec la documentation technique.

	BtoC	BtoB					
		IC<10k€		10≤IC<20k€		20k€≤IC	
		standard	NS	standard	NS	standard	NS
Nombre total de dossiers	18 083	0	0	1	0	9	0
Taux contrôles terrain (%)	2.5%	-	-	0%	-	66%	-

IC : Incitation Commerciale

BtoC : marché de masse (particuliers précaires ou non)

BtoB : marché d'affaires (entreprises, collectivités, industries)

On observe, et notamment dans le marché de masse, un pourcentage très faible de contrôles terrain. Ceci s'explique par le fait que les contrats cadre avec les bureaux d'études prestataires n'ont pu être conclus qu'à mi-année 2020.

1.2.2 Communication et sensibilisation

Aucune action de communication, d'accompagnement et de sensibilisation concertée entre les acteurs n'a pu aboutir en 2020, notamment compte-tenu du contexte sanitaire.

Par ailleurs, du fait de l'essor des placements sur les principales actions (des segments résidentiels et tertiaires) observé sans discontinuité tout au long de l'année, les opérations de communication commerciale du Fournisseur Historique ont été limitées en 2020.

La mise en œuvre des programmes CEE sur le territoire permet une large diffusion de la sensibilisation à la question MDE/EE et cela à destination d'un large panel d'acteurs (Entreprise, collectivité, résidentiel, ménage en situation de précarité énergétique, bailleurs sociaux).

Il est enfin à noter qu'une communication commerciale a été faite par les partenaires Agir Plus par leurs propres moyens (flyers, encarts publicitaires dans des prospectus, affichages 4X3, affichages sur véhicule). Il en a résulté une visibilité accrue pour ces derniers et, par effet ricochet, une valorisation de l'action MDE/EE en Guyane.

1.3 Comparaison sur l'année 2020 entre les objectifs réalisés et prévisionnels

Actions standard :

Primes

La Figure 1 ci-dessous présente la synthèse des primes réelles versées sur l'année 2020 comparativement aux prévisions pour la même année, par segment de clientèle.

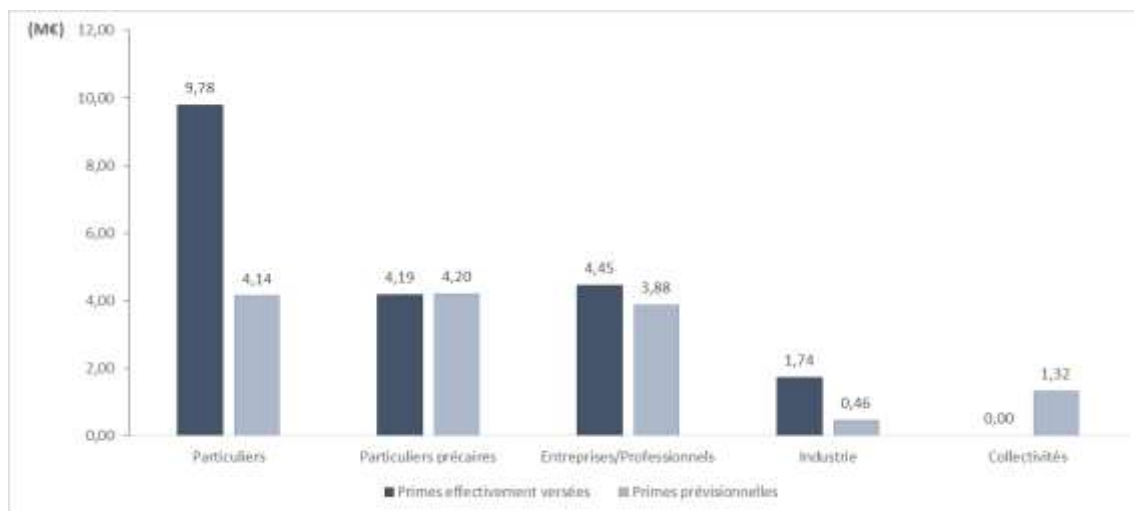


Figure 1. Comparaison par segment de clientèle des primes prévisionnelles du cadre de compensation et des primes effectivement versées en 2020

On note globalement une augmentation des primes versées par rapport aux prévisions, et plus particulièrement sur le segment des Particuliers et de l'Industrie.

Pour le segment des particuliers, ceci s'explique notamment par le fait que les objectifs (qui avaient été largement sous-estimés) ont été dépassés sur certaines actions emblématiques (isolation de combles/toitures, eau chaude solaire et climatisation), du fait, entre autres, de la mobilisation et des actions de communication des partenaires AGIR PLUS, malgré un contexte sanitaire défavorable.

Charges brutes :

La

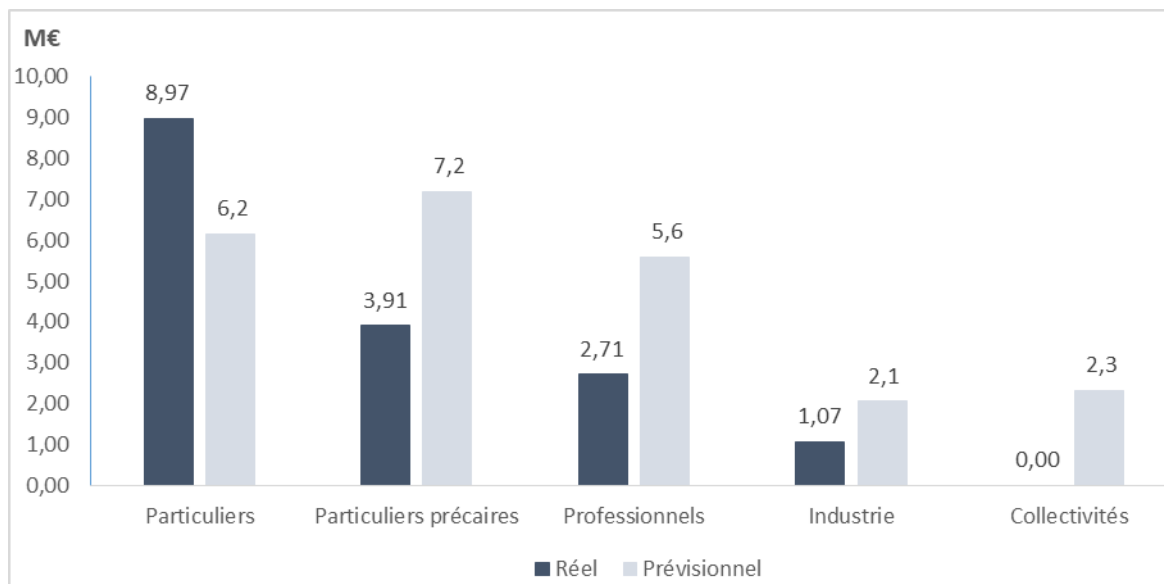


Figure 2 présente les charges brutes de SPE pour l'année 2020, toujours par segment de clientèle et en comparaison avec les données prévisionnelles.

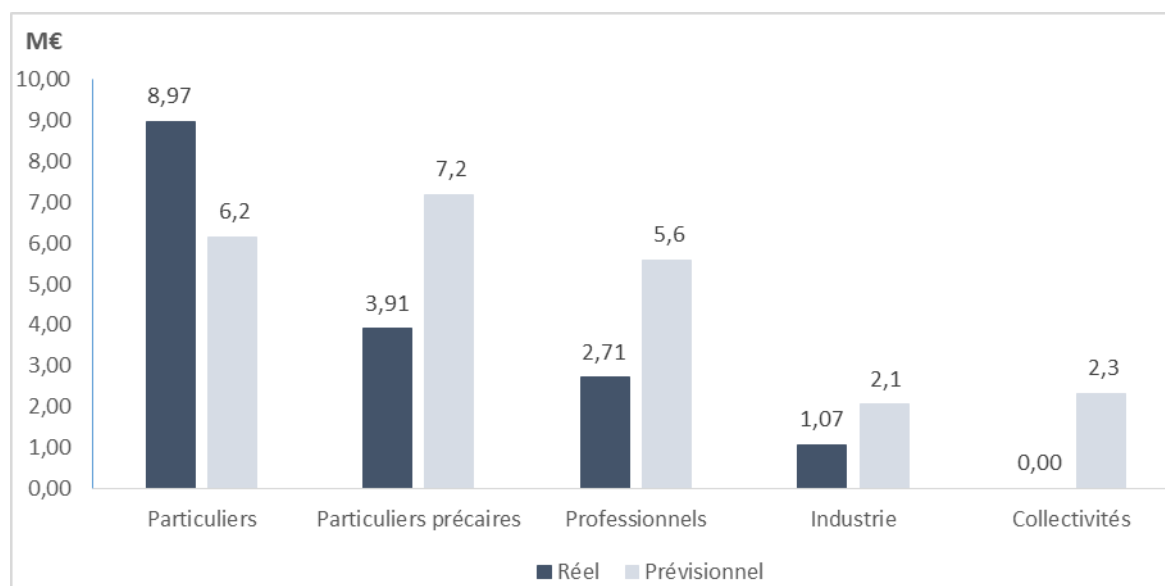


Figure 2. Comparaison par segment de clientèle des charges brutes de SPE engendrées par les actions déployées en 2020 sur le territoire de la Guyane.

On note que, si pour le segment des Particuliers, les charges de SPE sont plus élevées que ce qui était prévu, celles-ci s'équilibrent sur les autres segments, avec des charges réelles moindres par rapport aux données prévisionnelles. Ceci est en grande partie dû au fait que les actions qui ont été privilégiées sont celles à forte efficacité. Par ailleurs, la plupart des actions massivement déployées ont également bénéficié de recettes CEE augmentées par rapport aux prévisionnelles.

Économies d'énergie en 2020 (GWh/an) :

La Figure 3 présente le comparatif sur l'année 2020 entre les économies d'énergie nettes attendues et celles observées du fait des actions réalisées au cours de l'année.

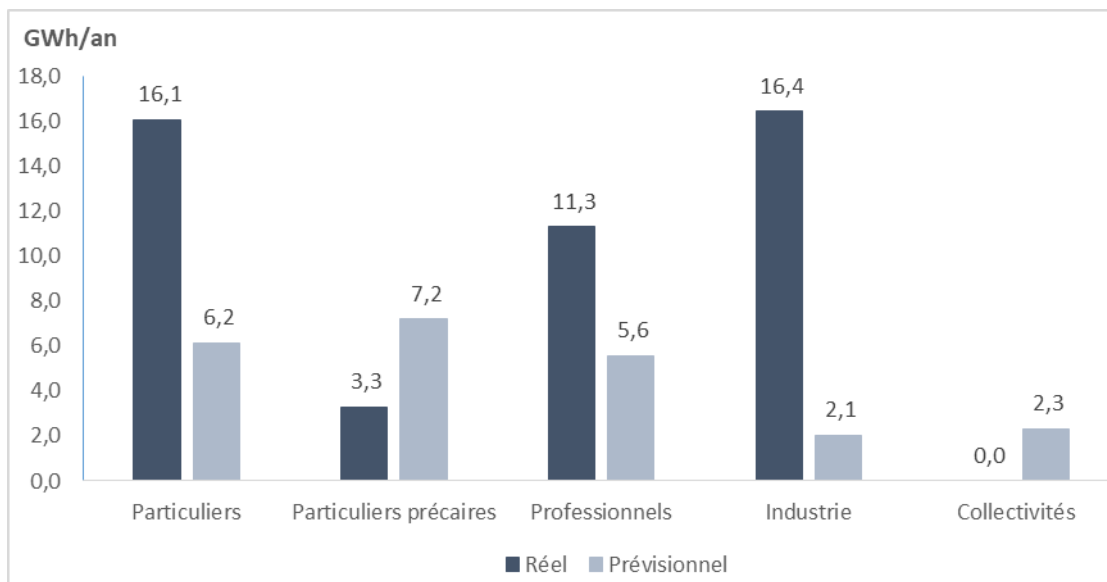


Figure 3. Économies d'énergie induites par les actions réalisées en 2020 par segment de clientèle (en GWh/an) et comparaison avec les objectifs du cadre de compensation de Guyane

On note de façon tranchée une hausse des économies d'énergies réalisées par rapport aux données prévisionnelles, et notamment sur les segments des Particuliers, des Professionnels et de l'Industrie, témoignant de l'effort mené par le comité MDE vers des économies d'énergie, avec des chiffres qui, comme pour l'année 2019, sont plus élevés que ceux initialement prévus.

Bilan 2020 : Charges évitées, Charge de SPE et Économie nette

Erreur ! Source du renvoi introuvable. présente le bilan sur l'année 2020 des charges évitées sur la durée de vie des actions, les charges de SPE brutes et l'économie nette, en comparaison avec les données prévisionnelles, pour les actions standard.

Comme le montrent les chiffres des placements, le bilan 2020 du cadre est positif, avec des économies, que ce soit en termes de charges évitées qu'en termes d'économie nette, qui sont supérieures à l'attendu, induisant ainsi des charges de SPE brutes inférieures aux prévisions.

Actions non standard :

La Figure 5 présente le bilan sur l'année 2020 des primes, charges brutes de SPE et économies d'énergie pour les actions non standard comparativement aux données prévisionnelles.

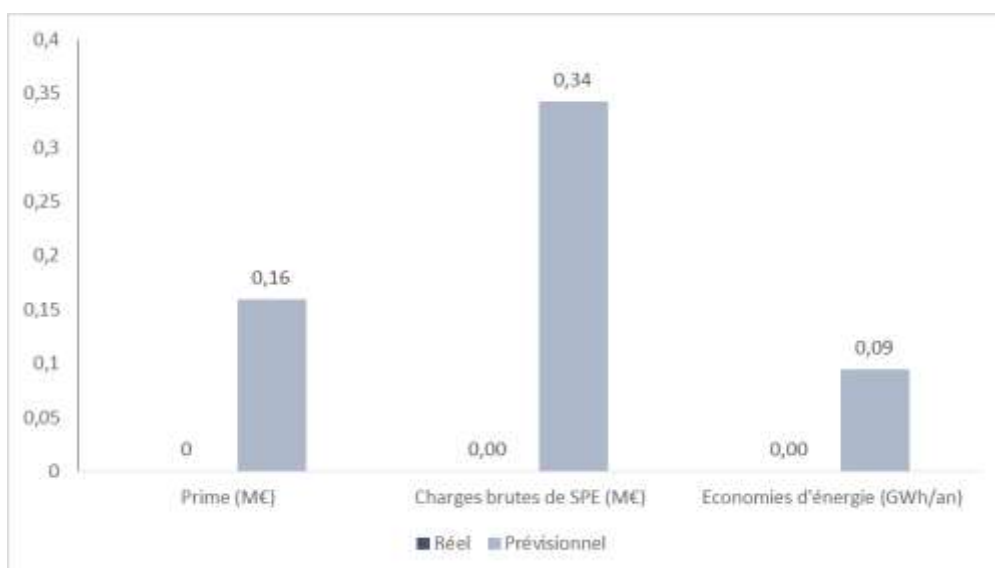


Figure 4. Bilan des actions Non standard de MDE et comparaison par rapport aux objectifs du cadre de compensation.

Aucune action non standard n'est répertoriée sur l'année 2020, tout comme en 2019. Ceci est fortement lié au fait que la volonté du comité MDE de Guyane a été de « standardiser » un maximum d'actions usuellement accompagnées sur les années précédant celle de la mise en place du cadre de compensation.

Néanmoins, des actions non standard sont à prévoir sur les prochaines années du cadre (2021 et 2022 notamment), pour quelques opérations emblématiques ou certaines qui n'avaient pas été « standardisées » dans le cadre.

2. SYNTHÈSE DU CADRE 2019-2013 MISE A JOUR

Action standard :

La Figure 6 ci-dessous présente la synthèse des charges évitées, des charges brutes de SPE et les économies nettes pour la durée du cadre. Les données des années 2019 et 2020 correspondent à des données réelles tandis que celles des années 2021 à 2023 correspondent aux données prévisionnelles qui avaient été définies lors de la mise en place du cadre.

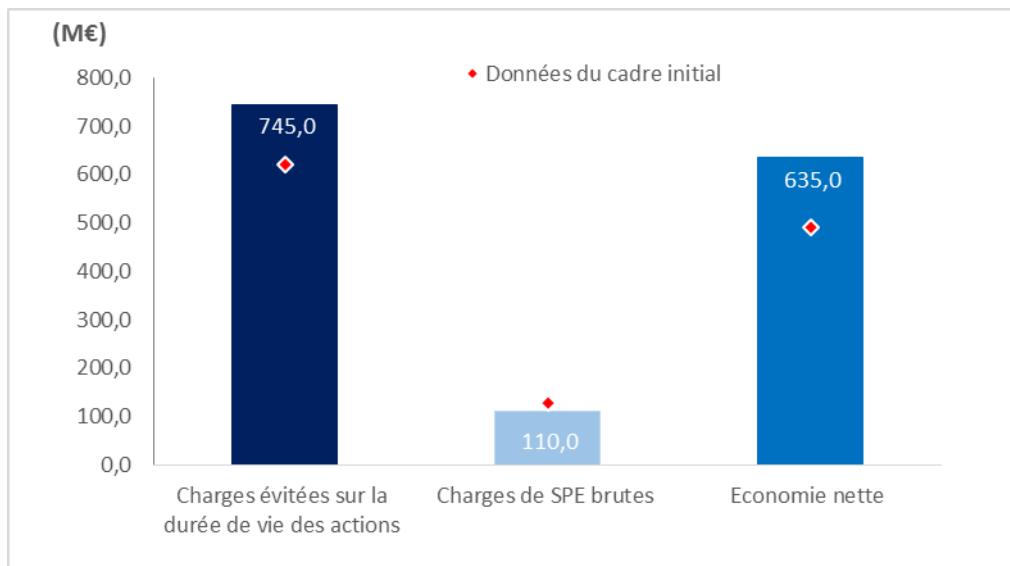


Figure 5 : Synthèse des charges évitées, des charges brutes et des économies nettes engendrées par les actions standard de MDE en Guyane (en M€)

On note que la synthèse des charges évitées, charges de SPE et économie nette sur la durée du cadre suit la même tendance que celle de l'année 2020, avec des données supérieures aux prévisions. Le comité MDE de Guyane ne relâche malgré tout pas ses efforts et entend poursuivre les actions en faveur des économies d'énergie.

La Figure 6 ci-dessous présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes sont des charges prévisionnelles.

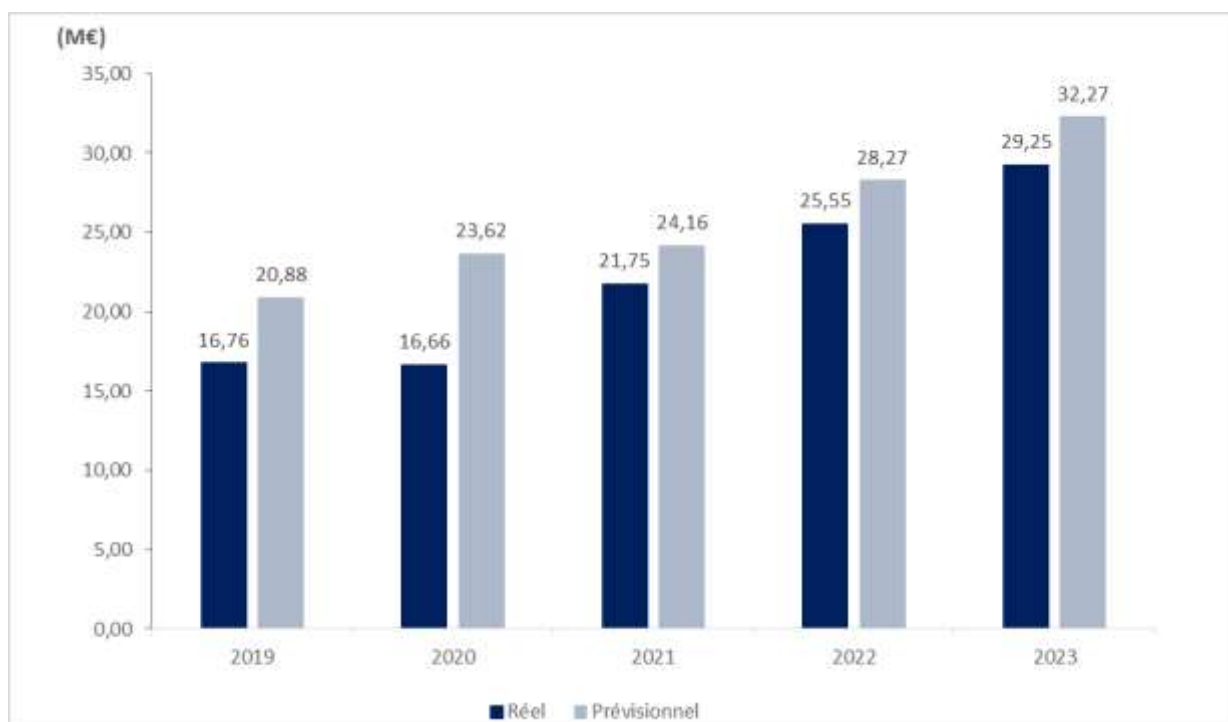


Figure 6 : Charges brutes de SPE par année pour les actions standard en Guyane (en M€)

Action non standard :

La Figure 7 ci-dessous présente l'évolution des charges brutes de SPE annuelles pour les actions non standard sur la période du cadre de compensation. Les valeurs de 2019 et 2020 correspondent à des charges constatées, tandis que les suivantes sont des charges prévisionnelles.

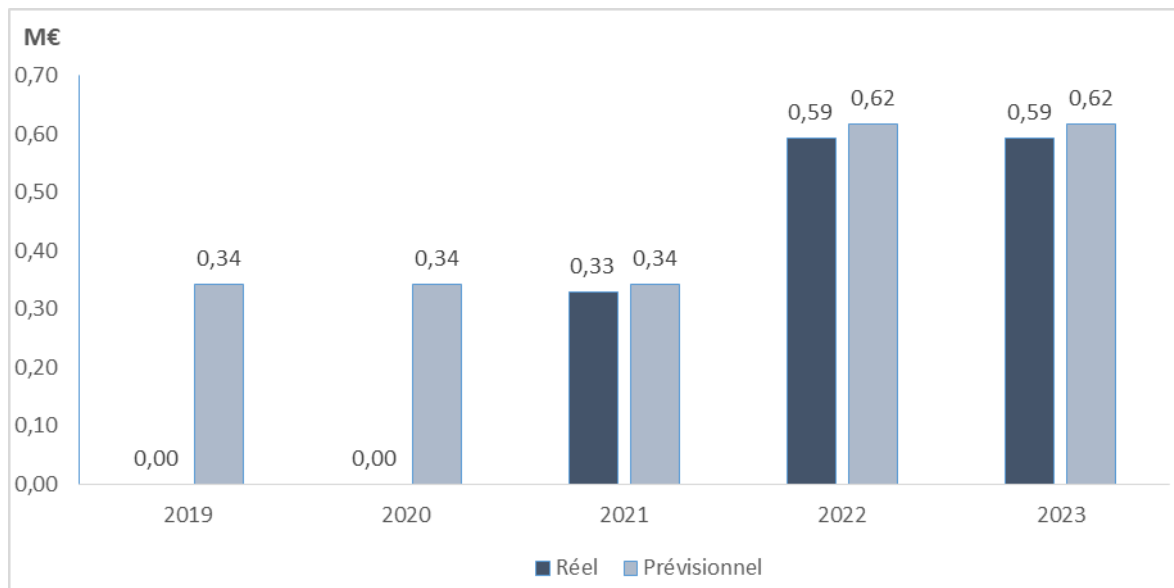


Figure 7 : Charges brutes de SPE par année pour les actions standard en Guyane (en M€)

Comme évoqué précédemment, il n'y a pas eu d'actions non standard répertoriées pour les années 2019 et 2020, ce qui explique qu'il n'y ait aucune charge brute de SPE répertoriée pour les années 2019 et 2020. Pour autant, les valeurs réelles envisagées pour les années 2021 à 2023 sont laissées telles quelles car la finalisation d'actions Non standard est envisagée sur ces années, conformément aux prévisions initiales.

Économie nette :

La Figure 8 présente l'évolution des économies nettes de SPE sur la durée du cadre. Les valeurs de 2019 et 2020 étant issues de données réelles et celles de 2021 à 2023 étant prévisionnelles.

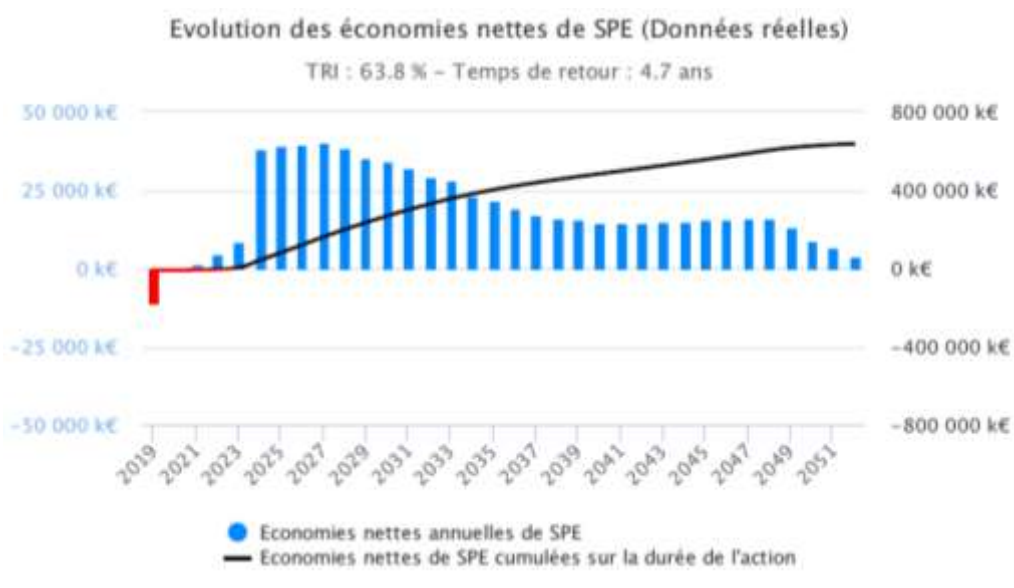


Figure 8 : Économies nettes de charges de SPE, annuelles et cumulées, engendrées par la mise en œuvre des actions de MDE standard et non standard du cadre de compensation de Guyane

3. PLACEMENTS MDE 2019/2020 ET OBJECTIFS 2021/2022/2023 :

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des placements et objectifs sur la durée du cadre, ainsi que les niveaux de primes observés (pour 2019 et 2020) et prévisionnels (2021 à 2023). Le comité MDE rappelle que sur certaines actions, les niveaux de prime prévisionnels sont des niveaux moyens, ventilés par puissance ou taille des matériels concernés.

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
Littoral	Particuliers	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	9048	0	2455	2864	3273	64,7	0	150	100	100	nbre
Littoral	Particuliers Précaires	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	0	0	1157	1322	1322	0	0	250	200	200	nbre
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	0	0	302	302	302	0	0	550	550	550	nbre
CI accès routier	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	0	0	76	76	76	0	0	450	450	450	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Brasseur d'air	0	0	487	650	812	0	0	250	250	250	nbre
Littoral	Particuliers Précaires	BAR - Brasseur d'air	0	0	382	573	764	0	0	150	150	150	nbre
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Brasseur d'air	0	0	75	75	75	0	0	438	438	438	nbre
CI accès routier	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Brasseur d'air	0	0	19	19	19	0	0	313	313	313	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Chauffe-eau thermodynamique	0	0	81	135	236	0	0	950	950	950	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	44 832	152 000	215 800	287 733	359 667	0,11	0,11	1,4	1,4	1,4	kWh évités
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	0	0	8000	9000	10000	0	0	2,45	2,45	2,45	kWh évités
CI accès routier	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire collectif	0	0	2667	3000	3333	0	0	1,75	1,75	1,75	kWh évités
Littoral	Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Neuf	640	381	544	544	544	626	450	450	450	450	nbre
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Neuf	3	3	289	289	289	626	450	450	450	450	nbre
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Neuf	0	1	127	148	169	0	2 100	2100	2100	2100	nbre
CI accès routier	Particuliers/Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Neuf	0	0	11	13	15	0	0	1500	1500	1500	nbre

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
Littoral	Particuliers	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Existant	337	1 577	544	725	906	1 252	1 219	1200	1200	1200	nbre
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Existant	1 857	1 536	384	615	1153	1 748	1 709	1675	1675	1675	nbre
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Existant	404	103	14	14	14	2 452	3 200	2700	2700	2700	nbre
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Chauffe-eau solaire individuel - Existant	0	0	21	21	21	0	0	1800	1800	1800	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Climatiseur performant A++	7 016	2 008	0	0	0	274,4	150	0	0	0	nbre
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Climatiseur performant A++	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Climatiseur performant A+++	779	5 652	2023	2275	2275	473	500	500	450	450	nbre
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Climatiseur performant A+++	0	0	205	308	411	0	0	500	450	450	nbre
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR – Installation initiale de climatiseur performant A+++	0	42	95	111	111	0	850	850	850	800	nbre
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR – Installation initiale de climatiseur performant A+++	0	12	40	46	46	0	600	600	600	550	nbre
Littoral	Particuliers	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Existant	266 834	219 588	24 730	32973	39 156	14,6	14,4	14	14	14	m²
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Existant	83 318	55 035	64 857	64 857	69 181	15,6	15,1	16	16	16	m²
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Existant	19 448	3 389	16 939	21 174	25 409	27,2	28,6	28	28	28	m²
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Existant	920	243	4 584	5 730	6 876	19,4	20	20	20	20	m²
Littoral	Particuliers	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Neuf	30 455	81 947	90 699	113 373	136 048	14,6	14,4	14	14	14	m²
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures – Neuf	1611	14 977	17 073	17 073	17 073	15,6	16	16	16	16	m²
CI accès fluvial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures – Neuf	420	236	8 470	10 587	12 704	27,2	29,4	28	28	28	m²
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation de combles ou de toitures - Neuf	0	331	917	1 146	1 375	0	20	20	20	20	m²

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
Littoral	Particuliers	BAR - Isolation des murs	0	309	1 147	1 147	1 835	0	28,3	30	30	25	m²
CI accès flu-vial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation des murs	0	0	50	62	74	0	0	53	53	48	m²
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Isolation des murs	0	0	9	11	14	0	0	38	38	33	m²
Littoral	Particuliers	BAR - Lampe à LED de classe A++	0	0	9 231	6 923	6 923	0	0	4	4	4	nbre
Littoral	Particuliers précaires	BAR - Lampe à LED de classe A++	0	0	12 793	12 793	12 793	0	0	4,5	4,5	4,5	nbre
CI accès flu-vial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Lampe à LED de classe A++	0	0	377	377	377	0	0	8	8	8	nbre
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR - Lampe à LED de classe A++	2400	0	96	96	96	3	0	7	7	7	nbre
Littoral	Particuliers	BAR – Lave-linge ménager de classe A++ et A+++	0	0	1 476	1 476	1 476	0	0	40	40	40	nbre
Littoral	Particuliers	BAR – protection des ouvrants	0	0	1 914	1 914	2 042	0	0	30	30	30	m²
Littoral	Particuliers	BAR - Réduction des apports solaires par la toiture	0	0	13 073	15 252	17 431	0	0	15	15	15	m²
CI accès flu-vial/aérien	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR – Remplacement de climatiseur par un climatiseur performant A+++	0	0	7	7	7	0	0	1050	1050	1050	nbre
CI accès routier	Particuliers/ Particuliers précaires	BAR – Remplacement de climatiseur par un climatiseur performant A+++	1	5	32	32	32	757	600	800	800	750	nbre
Littoral	Professionnels	BAT - Brasseur d'air	0	0	967	1209	1451	0	0	200	200	200	nbre
CI accès flu-vial/aérien	Professionnels	BAT - Brasseur d'air	0	0	122	153	183	0	0	350	350	350	nbre
CI accès routier	Professionnels	BAT - Brasseur d'air	0	0	22	28	33	0	0	250	250	250	nbre
Littoral	Professionnels	BAT- Chauffe-eau solaire	0	6	78 201	91 235	104 268	0	200	1,20	1,20	1,20	kWh évités
CI accès flu-vial/aérien	Professionnels	BAT- Chauffe-eau solaire	0	0	43 336	57 781	72 226	0	0	2,28	2,28	2,28	kWh évités
CI accès routier	Professionnels	BAT- Chauffe-eau solaire	0	0	15 758	21 011	26 264	0	0	1,56	1,56	1,56	kWh évités
Littoral	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A++	3 606	2 453	0	0	0	405	498	0	0	0	nbre
CI accès flu-vial/aérien	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A++	14	15	0	0	0	709	1 151	0	0	0	nbre

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
CI accès routier	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A++	2	7	0	0	0	506	613	0	0	0	nbre
Littoral	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A+++	155	1 394	1 608	2 010	2 412	691	498	730	730	730	nbre
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A+++	21	27	203	254	305	1 209	1 151	1278	1278	1228	nbre
CI accès routier	Professionnels	BAT - Climatiseur performant de classe A+++	0	12	37	46	55	0	613	913	913	863	nbre
Littoral	Professionnels	BAT – Fermeture de meubles frigorifiques positifs	0	0	35	23	23	0	0	400	400	400	ml
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT – Fermeture de meubles frigorifiques positifs	0	0	2	2	2	0	0	550	550	550	ml
CI accès routier	Professionnels	BAT – Fermeture de meubles frigorifiques positifs	0	0	2	2	2	0	0	450	450	450	ml
Littoral	Professionnels	BAT - Isolation de combles ou de toitures	30 284	116 172	22 142	36 904	44 285	19,4	18,1	20	20	20	m²
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Isolation de combles ou de toitures	0	0	1 991	2 389	3 982	0	0	35	35	35	m²
CI accès routier	Professionnels	BAT - Isolation de combles ou de toitures	0	1 893	434	579	1 014	0	19,4	25	25	25	m²
Littoral	Professionnels	BAT - Isolation des murs	1 302	4 052	3 192	3 990	4 788	19,4	16,3	30	30	30	m²
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Isolation des murs	0	0	403	503	705	0	0	52,5	52,5	52,5	m²
CI accès routier	Professionnels	BAT - Isolation des murs	0	0	73	92	128	0	0	37,5	37,5	37,5	m²
Littoral	Professionnels	BAT - Luminaire d'éclairage général à modules LED	0	264	2 911	2 911	2 911	0	33	50	50	50	nbre
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Luminaire d'éclairage général à modules LED	0	0	368	368	460	0	0	100	100	100	nbre
CI accès routier	Professionnels	BAT - Luminaire d'éclairage général à modules LED	0	0	67	84	84	0	0	75	75	75	nbre
Littoral	Professionnels	BAT- Programmeur d'intermittence pour la climatisation	0	0	750	469	469	0	0	5	5	5	m²
Littoral	Professionnels	BAT - Protection solaire des ouvrants	0	780	4 736	5 920	5 920	0	12	85	85	85	m²
Littoral	Professionnels	BAT - Protection solaire des toitures	0	0	4 161	4 993	5 825	0	0	20	20	20	m²
Littoral	Professionnels	BAT- Récupération de chaleur sur groupe de production de froid	0	5	60	60	60	0	45 806	550	550	550	kW
Littoral	Professionnels	BAT- Récupération de chaleur sur groupe	0	0	24	24	24	0	0	550	550	550	kW

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
		de production de froid (autres)											
Littoral	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques négatifs	179	0	33	25	25	86	0	200	200	200	ml
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques négatifs	0	0	25	14	11	0	0	500	500	500	ml
CI accès routier	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques négatifs	0	0	10	6	4	0	0	400	400	400	ml
Littoral	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques positifs	65	0	35	29	20	173	0	400	400	400	ml
CI accès fluvial/aérien	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques positifs	0	0	38	21	17	0	0	700	700	700	ml
CI accès routier	Professionnels	BAT - Rénovation meubles frigorifiques positifs	0	0	15	8	7	0	0	600	600	600	ml
Littoral	Professionnels	BAT – Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une HP flottante	0	5	64	48	32	0	7 723	90	90	90	kW
Littoral	Professionnels	IND - Isolation de combles ou de toitures	1 628	3 465	2 170	2 170	2 170	19,4	12	20	20	20	m²
Littoral	Professionnels	IND - Isolation de murs	0	4 288	134	134	134	0	8	20	20	20	m²
Littoral	Professionnels	IND – Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à réductance	0	50	50	50	50	0	303,4	100	100	100	kW
Littoral	Professionnels	IND – Récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	222	2 734	530	530	530	237,4	541,1	550	550	550	kW
Littoral	Professionnels	IND – Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une HP flottante	397	1 464	96	96	96	38,8	81	90	90	90	kW
Littoral	Professionnels	IND – Système de condensation frigorifique à haute efficacité	397	1 464	225	250	250	19,4	19,9	45	45	45	kW
Littoral	Professionnels	IND - Système de VEV sur un moteur asynchrone	550	1 203	132	132	132	36,7	26,7	85	85	85	kW
Littoral	Particuliers	Programme de sensibilisation scolaire (base WATTY)	2 686	8 334	9 348	0	0	17,3	38	35	0	0	nbre élèves
Toutes communes	Professionnels	Programme ECCO DOM	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	

Type de commune	Type de client	Nom de l'action	Placements		Objectifs			Prime moyenne observée		Prime			Unité
			2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023	
Toutes communes	Professionnels	Programme OMBREE	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	
Toutes communes	Professionnels	Programme SEIZE	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	
Littoral	Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED	6622	0	1 692	1 354	1 015	259	0	600	600	600	nbre
Littoral	Entreprises	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED	20	0	120	130	140	86,3	0	200	200	200	nbre
CI accès fluvial/aérien	Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED	0	0	65	65	65	0	0	950	950	950	nbre
CI accès routier	Collectivités	RES - Rénovation d'éclairage extérieur LED	0	0	18	18	18	0	0	750	750	750	nbre